

BARON-SUR-ODON (*Calvados*)

Château

Croisées

Fin des années 1720



Bien que le château de Baron-sur-Odon ne soit pas un des plus connus de la plaine de Caen, il n'en demeure pas moins d'un grand intérêt. Mal étudié, mal daté, remanié par l'ajout de lucarnes au début du siècle dernier, victime des bombardements de la Seconde Guerre mondiale, il faut prendre le temps de le découvrir et de l'analyser pour en saisir l'authenticité. Du côté de ses menuiseries extérieures et malgré d'inévitables changements pour les mettre au goût du jour, il conserve plusieurs de ses croisées d'origine, plus particulièrement à l'étage. Celles du rez-de-chaussée ont vu leurs vantaux vitrés refaits. Néanmoins, la plupart conservent leur espagnolette d'origine dont le modèle singulier est rigoureusement identique à celui du château de Canon (étude n°14017). Il faut également souligner l'emploi exceptionnel de crémones sur les portes du château qui pourraient être un peu antérieures aux témoins les plus anciens recensés aujourd'hui au château de Magny-en-Bessin, construit vers 1730 (étude n°14018).

1 / L'édifice

De l'ancien château, il ne reste qu'une grosse tour très remaniée au XIXe siècle et située au nord du logis. Selon Elie de Souderne, ce dernier aurait été reconstruit par Louis de Canaye de Brasné en 1690¹. Nous verrons en fin d'étude que cette date ne semble guère correspondre à ses caractéristiques architecturales. Le cadastre de 1827 indique deux ailes de part et d'autre du logis, mais leur physionomie est difficile à rétablir puisque le couloir de l'étage est éclairé à chacune de ses extrémités par une fenêtre contemporaine de la construction du logis. Il était composé initialement de deux niveaux sous comble (fig. E.1 et E.2). Au début du XXe siècle, de hautes lucarnes, quelque peu disproportionnées par rapport à l'ordonnement de ses façades, lui ont été ajoutées (fig. 1.1 à 1.3). Sa distribution demeure classique avec un grand vestibule donnant accès à l'escalier d'honneur et ouvrant sur le salon.

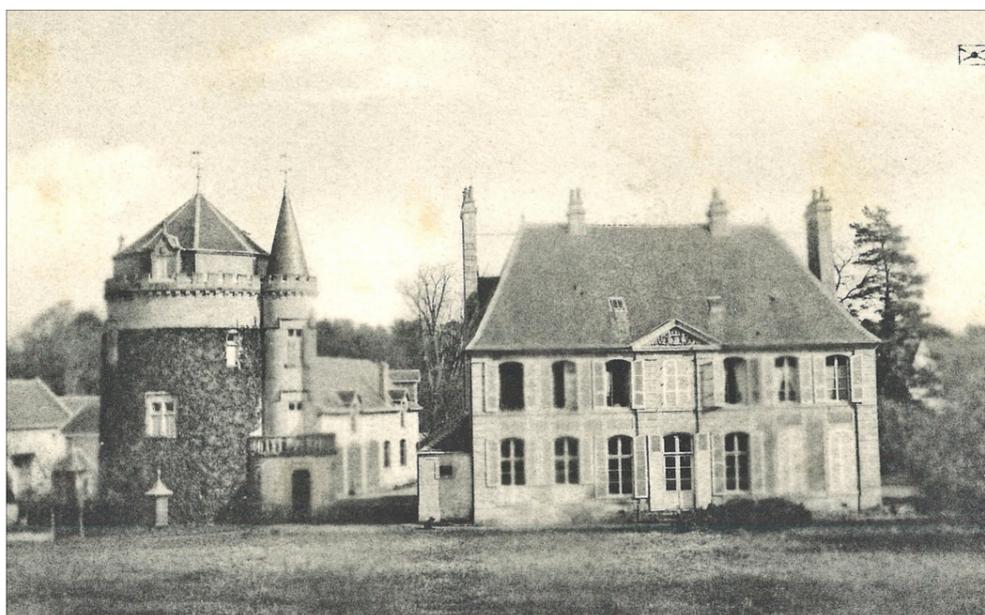


Fig. E.1. Château de Baron-sur-Odon vu de l'ouest (fin XIXe s., début XXe s.)
Carte postale (recadrée), collection des propriétaires

Au rez-de-chaussée, les croisées recevaient des impostes fixes pour en réduire la hauteur, alors qu'à l'étage elles en étaient dépourvues. Tous les vantaux vitrés étaient divisés par un réseau de petits-bois, supprimés en façade sud-ouest pour les adapter à des grands carreaux (fig. 1.2)². Hormis cette transformation, tous les ouvrages ont été plus ou moins restaurés, avec parfois des changements importants, comme au rez-de-chaussée où les vantaux ont été entièrement refaits en conservant néanmoins leur serrurerie d'origine. Notre relevé a été réalisé sur une croisée de l'étage (A.2.6) ayant conservé l'essentiel de ses éléments. La numérotation des ouvertures est établie de la façon suivante : A pour façade antérieure ou P pour postérieure ; 1 pour premier niveau ou 2 pour second ; numérotation de 1 à 7 en partant de la gauche.

Notre étude débutera par la croisée relevée à l'étage et s'étendra ensuite à celles du rez-de-chaussée pour analyser la conception de leur espagnolette au droit de l'imposte et la façon particulière d'installer leurs volets. Nous achèverons la caractérisation de ces ouvrages par l'examen des crémones des portes du salon pour montrer leur authenticité et l'emploi précoce de ce mode de fermeture au XVIIIe siècle.

1 E. de Souderne, « Baron », dans *La Normandie monumentale et pittoresque*, Le Havre, 1895, p. 273-274. Cette date est également donnée par P. Seydoux, *Châteaux du Pays d'Auge et du Bessin*, p. 53.

2 Les deux croisées à petits carreaux visibles sur la figure 1.3 sont des réfections modernes.

2 / Les croisées de l'étage

La menuiserie

Le bâti dormant

Il est composé de deux montants, d'une traverse haute et d'une pièce d'appui. Les premiers reçoivent une contre-noix pour améliorer l'étanchéité des vantaux vitrés et une feuillure formant côte pour installer les volets à recouvrement (plan n°4). Les baies étant couronnées d'un arc surbaissé, le bâti dormant adopte une traverse haute de même profil. Toutefois, cette forme de baie pose toujours un problème d'ouverture des volets intérieurs et surtout de repliement lorsqu'ils sont brisés. Le menuisier a préféré conserver ici des vantaux quadrangulaires pour palier la difficulté. Le système occasionne cependant une joue de feuillure très haute à la base du cintre du dormant et quelque peu fragile (fig. 2.2 et 2.6). Nous reviendrons sur cet obstacle traité différemment au rez-de-chaussée. La pièce d'appui du bâti dormant est moulurée d'un quart-de-rond peu saillant (fig. 2.5). Sa sous-face plane (plan n°6) est posée sur un appui en pierre taillé légèrement en pente. L'étanchéité de l'ensemble est faible, mais on observe un petit relevé à l'intérieur des appuis des croisées de l'escalier qui l'améliore, selon un système assez répandu en Normandie. Les pièces d'appui d'origine ne possèdent pas de gorge d'évacuation des eaux.

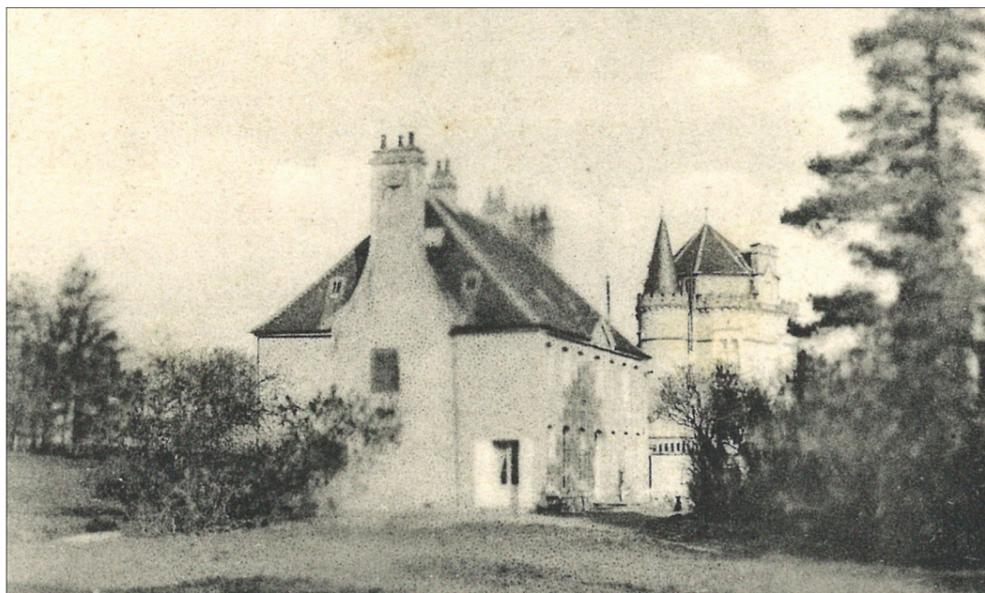


Fig. E.2. Château de Baron-sur-Odon vu du sud (fin XIXe s., début XXe s.)
Carte postale (recadrée), collection des propriétaires

Les vantaux vitrés

Ils sont composés d'un bâti assemblé à tenons et mortaises traversées. Leurs battants de rive sont moulurés d'une noix et plus exceptionnellement d'une feuillure qui fait saillie à l'extérieur du bâti dormant pour améliorer leur étanchéité (fig. 2.5, plan n°4 et 5). Leurs battants du milieu ferment par un profil à double pente peu étanche, mais classique à cette époque (fig. 2.3 et plan n°5). En partie basse, ils sont pourvus d'un jet d'eau mouluré en talon (fig. 2.3 et plan n°6). Ils sont en outre divisés par un réseau de petits-bois moulurés d'un tore « plat » accosté de deux baguettes et raccordés à l'onglet (plan n°4). A l'extérieur, les petits-bois présentent également un tore, plus adapté qu'une feuillure pour poser des carreaux de verre entourés de bandes de papier ou de profilés en plomb (fig. 3.5), l'emploi de mastic n'étant encore guère répandu.

Les volets

Les volets brisés en deux feuilles inégales pour pouvoir être repliés sont montés à recouvrement sur le bâti dormant. Chacune est composée de deux montants et de cinq traverses délimitant quatre panneaux, les deux du milieu étant plus élevés. Les bâtis sont moulurés d'une doucine, tandis que les panneaux à plate-bande le sont d'un filet et d'un congé. Les feuilles sont brisées traditionnellement par l'intermédiaire d'une petite noix (plan n°4).

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation des vantaux vitrés et la brisure des volets sont assurées par des fiches à chapelet identiques à cinq nœuds et à broche rivée. On remarquera que les fiches des premiers sont entaillées et ne sont pas installées dans une gorge continue (plan n°4 et 5), cette technique n'étant pas encore pratiquée à cette époque. Quant aux volets, ils sont montés sur le bâti dormant par l'intermédiaire de grandes fiches à gond dont la broche émerge au-dessus du nœud supérieur pour imiter des fiches à vases (fig. 3.4 et plan n°7).

Les organes de fermeture

Les vantaux vitrés et les volets ferment par une espagnolette à pannetons et agrafes³ dont la plupart des caractéristiques sont identiques à celles des croisées du château de Canon à Mézidon-Canon construit dans les années 1730 (étude n°14017). A l'évidence, le même serrurier a travaillé sur ces deux édifices. Les espagnolettes ont en commun des poignées droites et moulurées (fig. E.6 à E.7), des tringles rondes adoptant une section carrée au droit de leur poignée (fig. E.5 à E.7), des embases moulurées montées sur des platines à panaches (fig. E.10 et E.11), ainsi que des contre-pannetons et des agrafes sur platines à moustaches (fig. E.8 et E.9). Ses spécificités les rapprochent de deux modèles d'espagnolette primitifs datés des années 1720 que nous avons détaillés dans notre étude du château de Versainville (étude n°14004). Toutefois, dans ces deux cas, les tringles n'avaient pas véritablement d'embases et étaient soutenues uniquement par un changement de section et par des pontets. Par contre, leurs crochets fermaient comme à Baron sur des crampons (fig. E.10), solution abandonnée à Canon pour adopter une gâche métallique qui deviendra classique (fig. E.11). On notera également ici l'absence de support de poignée à charnière au contraire de Canon. On peut donc penser que les améliorations apportées à ce dernier édifice par le serrurier signent une facture sensiblement plus tardive.

Les organes de consolidation

Chaque vantail vitré est renforcé par trois équerres de 189 à 192 mm de hauteur par 24 à 25 mm de largeur. Au vu de leur nombre limité à trois et de l'affaissement de certains vantaux, on peut penser qu'elles ont été ajoutées, mais l'utilisation d'équerres reste fréquente au XVIIIe siècle.

³ Nous en avons relevé les détails sur la croisée A.2.1 sur laquelle nous pouvions décaper les profils pour plus de précision.

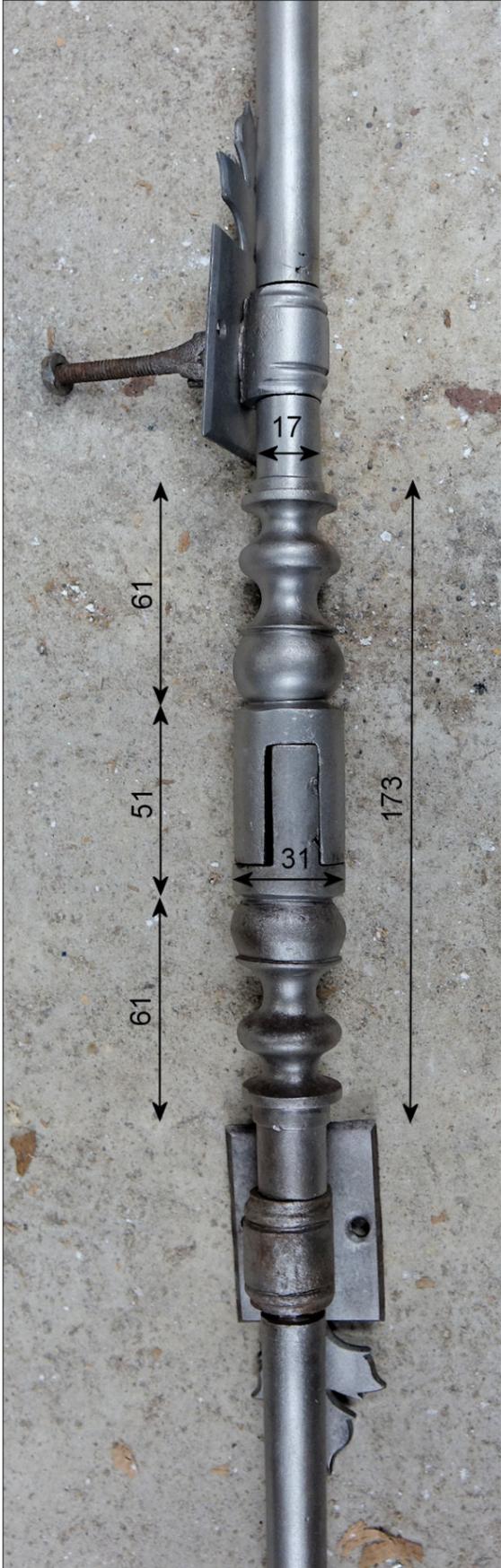


Fig. E.3. Château de Baron-sur-Odon
(assemblage à moufle)

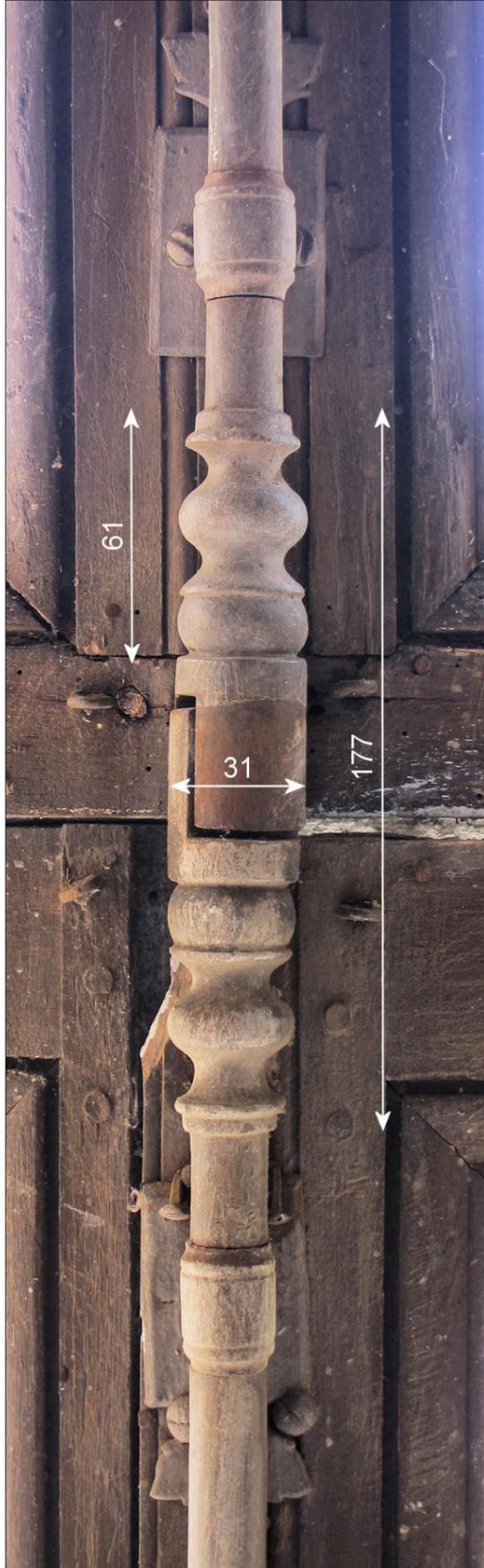


Fig. E.4. Château de Canon
(assemblage à moufle)



Fig. E.5. Château de Baron-sur-Odon
(partie inférieure de l'espagnolette)



Fig. E.6. Château de Baron-sur-Odon
(poignée d'espagnolette)



Fig. E.7. Château de Canon
(poignée d'espagnolette)



3 / Les croisées du rez-de-chaussée

La conception de ces croisées suit celle de l'étage, mais l'introduction d'une arrière-voussure dans l'embrasure intérieure et d'une imposte amène deux nouvelles difficultés.

Les fenêtres du rez-de-chaussée sont elles aussi couronnées d'un arc surbaissé. Il n'est pas rare alors d'employer un subterfuge qui consiste à délarder le linteau pour lui conserver une sous-face rectiligne et simplifier la réalisation de la fenêtre et de la croisée de bois associée⁴. Alors qu'à l'étage, les embrasures intérieures des fenêtres s'élevaient sous un linteau droit, elles ont ici une arrière-voussure dite de Montpellier pour raccorder une baie cintrée à une ouverture intérieure quadrangulaire. Il existe plusieurs types d'arrière-voussure en fonction des formes d'embrasure à couvrir. Leur réalisation nécessite un grand savoir-faire, mais elles sont du plus bel effet et parfaitement adaptées tant que les volets ne sont pas brisés. En effet, le repliement des deux feuilles centrales les fait émerger à un niveau trop haut dans l'embrasure pour pouvoir être adossées aux ébrasements. Au château de Villons-les-Buissons, les fenêtres en arc surbaissé adoptaient deux types de croisées. Certaines avaient des volets quadrangulaires comme ceux de l'étage à Baron (étude n°14009, fig. 5.1 et 5.2), d'autres avaient des volets cintrés (étude n°14009, fig. 2.2 à 2.4), mais aucune n'était couverte d'un plafond d'embrasure, type arrière-voussure. Ici, le menuisier a été contraint de conserver des volets quadrangulaires comme à l'étage, mais du fait de l'arrière-voussure, il a dû abaisser leur hauteur et laisser une partie des vantaux vitrés non couverte (fig. 4.1 à 4.4).



Fig. E.8. Château de Baron-sur-Odon (agrafe et contre-panneton)

Fig. E.9. Château de Canon (agrafe et contre-panneton)

Fig. E.10. Château de Baron-sur-Odon (crochet et gâche inférieurs)

Fig. E.11. Château de Canon (crochet et gâche supérieurs)

La seconde difficultés est créée par l'imposte dormante ajoutée à ces croisées pour limiter la hauteur de leurs vantaux vitrés. En effet, la grande hauteur de celle-ci (trois carreaux) impose de munir son espagnolette d'un panneton pour éviter que les volets ne se voilent. Le plus simple pour résoudre cet obstacle est de prolonger quelque peu la tringle au-dessus de vantaux et de la munir d'un panneton à son extrémité, comme au château de Vaussieux à Vaux-sur-Seulles réalisé au milieu du XVIII^e siècle⁵. On a pu aussi allonger exceptionnellement la tringle jusqu'à la traverse haute du bâti dormant et la munir d'un crochet. Cette façon de faire qui la laissait dépasser de toute la hauteur de l'imposte a été utilisée au Petit château de Plasnes dans les années 1720 (étude n°27002). Peu esthétique et bien inconfortable, cette technique a été modifiée par la suite par ramener le crochet au droit de la traverse d'imposte, mais en supprimant le panneton de cette dernière.

A Baron, le système est plus complexe. Il utilise une tringle secondaire fixée sur l'imposte et commandée par la tringle principale par l'intermédiaire d'une douille et d'un tenon (E.3)⁶. On observe évidemment l'emploi de la même technique à Canon dans des dimensions identiques (fig. E.4). Bien qu'ingénieuse, elle s'avère parfois difficile d'emploi au fur et à mesure de son utilisation, l'ensemble douille et tenon ayant tendance à se dérégler, notamment lorsque les vantaux se voilent quelque peu. Si sa tringle secondaire monte jusqu'au niveau de la traverse supérieure du bâti dormant, elle n'est évidemment pas munie de crochet (fig. 4.4). On peut cependant voir au château de Vulaville à Tour-en-Bessin (étude n°14032) ce système avec une tringle à crochet pour réaliser une imposte ouvrante. Est-il utile de préciser que la complexité apportée par l'ouverture des vantaux vitrés du haut où était fixée la tringle ne lui donnait guère de chance d'aller au-delà de cet exemple ? D'ailleurs toutes les croisées ont été modifiées pour condamner les vantaux et supprimer la liaison entre les deux tringles.

4 Voir les châteaux de Creullet à Creully-sur-Seulles (étude n°14029), d'Eterville (étude n°14034), de Magny-en-Bessin (étude n°14018) et de Thaon (étude n°14030).

5 Voir une illustration dans notre étude du Petit château de Plasnes (étude n°27002, fig. E.3).

6 Ce sont les appellations données par « L'Encyclopédie » de Diderot et d'Alembert. Dans l'expertise du château de Canon, le système était appelé « moufle ».

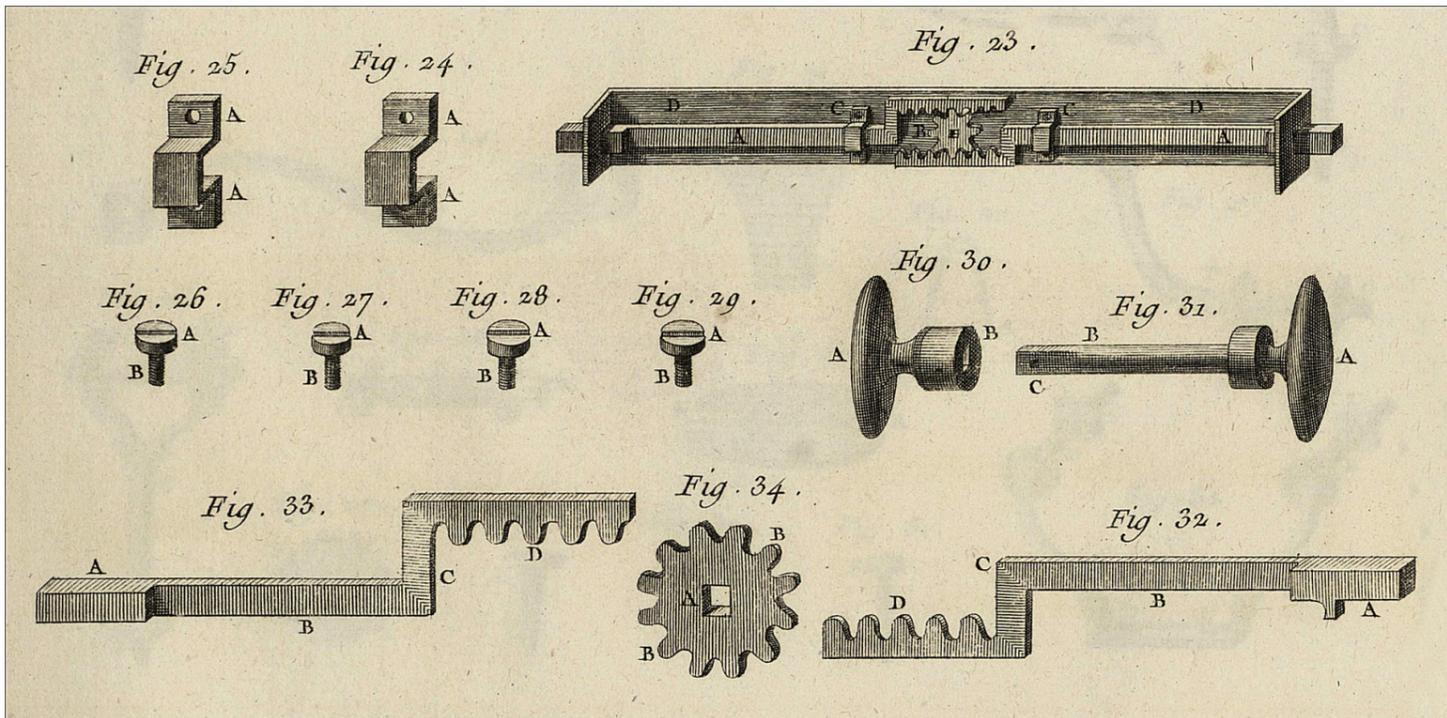


Fig. E.12. « Fermeture à verrous de portière » (pl. 43)

Fig. E.13. « Bascule à verrou à pignon » (pl. 34)

D. Diderot, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*
Recueil de planches, vol. 30, Paris, 1771

4 / Les portes

Porte-fenêtre ouvrant sur le jardin

1 / La menuiserie

Son bâti dormant intègre une imposte fixe qui avait trois carreaux sur sa hauteur, comme les croisées (fig. 5.1). Avant leur transformation, ses vantaux vitrés avaient quant à eux cinq carreaux. Ils sont montés à recouvrement sur le bâti dormant et n'ont pas été conçus pour recevoir des volets intérieurs. On peut donc penser que la porte-fenêtre était protégée par des contrevents dès l'origine et que leurs ferrures sont en réemploi. En partie basse, les vantaux ont deux panneaux accolés : un à plate-bande, à l'intérieur, assemblé dans leur bâti (fig. 5.1 et 5.2) ; l'autre en parquet arasé d'assemblage, à l'extérieur, vissé et cloué (fig. 5.4, 6.4 et 6.8). Ils ont en outre un jet d'eau en talon pour améliorer l'étanchéité du seuil en pierre, lequel présente un faible relevé intérieur formant rejingot.

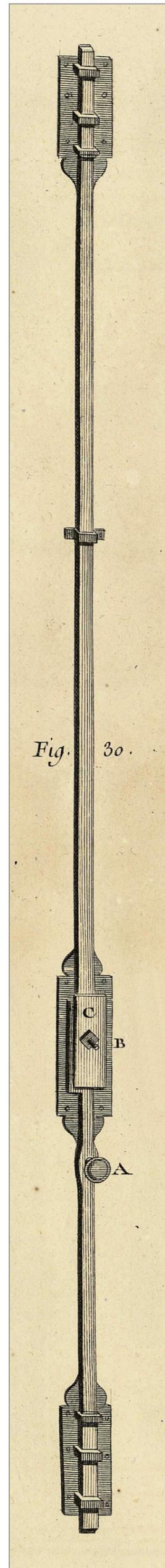
2 / La serrurerie

La rotation des vantaux est assurée par de fortes fiches à gonds reprenant le modèle adopté sur les croisées (fig. 6.7). Le vantail semi-fixe ferme par une crémone à poignée tournante (fig. 5.1) et l'autre par un verrou à bascule et deux targettes (fig. 5.2 et 6.3). L'emploi d'une crémone au XVIIIe siècle pourrait en étonner plus d'un, son invention étant généralement attribuée au siècle suivant. Nous en avons toutefois montré l'utilisation sur les croisées de 1730 du château de Magny-en-Bessin (étude n°14018) et tenté d'expliquer les raisons de leur usage inhabituel à cette époque du fait de la présence quasi systématique de volets intérieurs plus faciles à fermer par des espagnolettes. Ici, leur emploi est parfaitement adapté aux portes sur lesquelles on observe ailleurs des « bascules à verrou à poignée » selon l'appellation de *L'Encyclopédie* de Diderot. Ici, les tringles et les verrous sont montés sur des platines à panaches, comme les targettes (fig. 6.1 à 6.3). Au contraire de Magny, les crémaillères sont apparentes et coulissent entre une platine et une couverture, lesquelles permettent de maintenir leur système de coulissage. La poignée qui maintient le pignon est boulonnée à l'arrière de la platine (fig. 6.5). Ce modèle n'est pas reproduit *stricto sensu* dans les ouvrages savants du XVIIIe siècle pour la fermeture des croisées et des portes. *L'Encyclopédie* montre une « bascule à verrou à pignon » où le bouton de manœuvre est fixé sur une des tringles et non sur l'axe du pignon (fig. E.13)⁷. Cette appellation n'en facilite pas l'identification dans les sources écrites puisque l'on observe également à cette époque des « bascules à verrou à poignée » qui méritent davantage leur nom puisqu'en effet leurs verrous basculent légèrement du fait que les tringles sont fixées à une poignée qui crée un mouvement elliptique. Ce second type a été parfois utilisé sur les croisées sans volets intérieurs, notamment à Magny-en-Bessin. Le modèle le plus proche de la crémone à poignée tournante, qui se généralisera au XIXe siècle sur les croisées, est reproduit par *L'Encyclopédie* sous le nom de « fermeture à verrous de portière » (fig. E.12). Les verrous sont en effet commandés par une poignée qui agit directement sur un pignon.

Porte entre le vestibule et le salon

Cette porte a été modifiée pour doter ses deux vantaux de grands carreaux (fig. 7.1). Un modèle d'origine à panneaux est encore conservé sur place (fig. 7.4). A l'instar de la porte-fenêtre, elle utilise une crémone pour fermer son vantail semi-fixe. Le système est dissimulé dans la gâche de la serrure, mais on aperçoit le pignon denté qui commande la crémaillère sous l'action d'une poignée identique. Les mêmes poignées et les mêmes platines à panaches s'observent sur les trois portes dans l'axe du château. Il y a donc une parfaite cohérence de l'ensemble de la serrurerie de cet édifice.

⁷ Henri-Louis Duhamel Du Monceau montre le même modèle dans son *Art du serrurier*, Paris, 1767.



5 / Datation

Selon Elie de Souderne, le château aurait été reconstruit par Louis de Canaye de Brasné en 1690. Toutefois, les croisées étudiées ne peuvent pas remonter à une date aussi haute. Leur serrurerie est contemporaine de celle du château de Canon édifié peu de temps après 1727. Elle est même probablement un peu antérieure au vu des gâches d'espagnolette dont la conception reste liée aux premiers modèles employés à l'abbaye aux Hommes de Caen ou au château de Versainville dans les années 1720.

On peut également s'intéresser aux cheminées de l'étage du château (fig. 1.3⁸), celles du rez-de-chaussée ayant été plus ou moins remaniées. A la fin du XVII^e siècle, les cheminées conservent encore la monumentalité du Grand Siècle et affichent de lourdes moulures plaquées sur un chambranle aux formes rectilignes (fig. E.14). La Normandie en conserve quelques exemples bien datés aux anciens presbytères de Bonnebosq (1687) et de Laize-la-Ville (1701), ou au château de Blangy (début XVIII^e s.). Les inflexions des cheminées de Baron les rattachent davantage à la Régence et aux modèles normands des années 1720/1730 des châteaux de Creullet à Creully-sur-Seulles, d'Eterville, de Canon et de Thaon.

Au vu de ces éléments, on peut penser que le château de Baron n'a pas été construit par Louis de Canaye de Brasné, marié en 1665 à Françoise Le Sueur, dame de Baron, mais plutôt par son fils Philippe (1668-1742).



Fig. E.14. Cheminée de l'ancien presbytère de Bonnebosq (Calvados)

Remerciements : aux propriétaires du château, et à M. Thierry Mesnil, Directeur de l'atelier de menuiserie Option Bois à Pont-Hébert (Manche).

Situation



Documents annexés

- Planche n°1 : Croisée / élévation intérieure (sans volets)
- Planche n°2 : Croisée / élévation intérieure (avec volets)
- Planche n°3 : Croisée / élévation extérieure
- Planche n°4 : Croisée / sections horizontales
- Planche n°5 : Croisée / sections horizontales
- Planche n°6 : Croisée / sections verticales
- Planche n°7 : Croisée / serrurerie
- Plan n°1 : Edifice
- Plan n°2 : Croisées (étage)
- Plan n°3 : Croisées (étage)
- Plan n°4 : Croisées (rez-de-chaussée)
- Plan n°5 : Porte-croisée (P.1.4)
- Plan n°6 : Porte-croisée (P.1.4)
- Plan n°7 : Porte intérieure

8 Il faut faire abstraction du contre-cœur (réduction du foyer) en pierre et de la tablette en bois ajoutés plus tardivement.



Fig. 1.1. Façade nord-est



Fig. 1.2. Façade sud-ouest



Fig. 1.3. Cheminée de l'étage

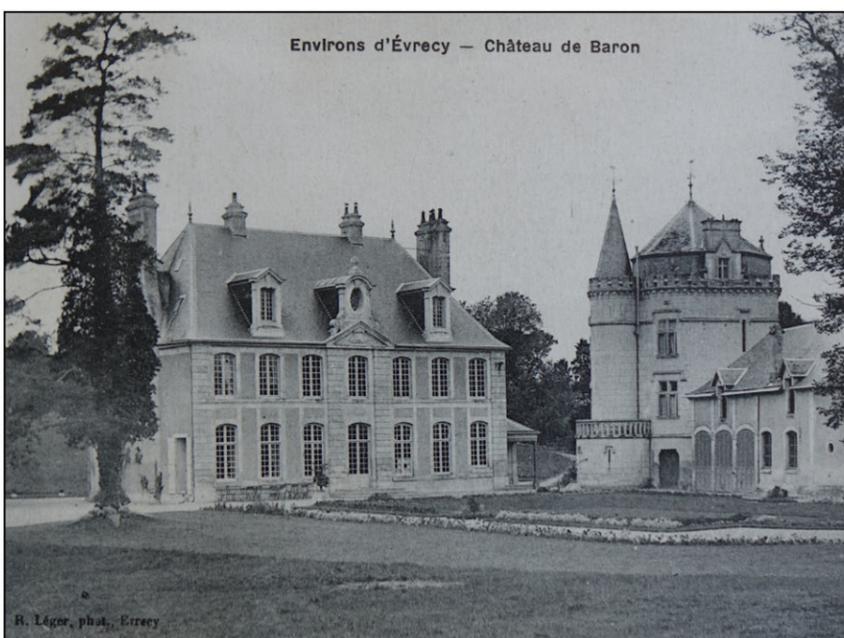


Fig. 1.4. Façade nord-est
Carte postale R. Léger à Evrecy
(affranchissement en juin 1926)
Collection du propriétaire

BARON-SUR-ODON (Calvados)

Château

Planche n°1 - Edifice

A. TIERCELIN

2024

Etude n°14039



Fig. 2.1. Elévation intérieure (A.2.1)



Fig. 2.2. Détail de la partie cintrée (A.2.6)



Fig. 2.3. Battant du milieu et jet d'eau (A.2.6)



Fig. 2.4. Elévation extérieure (A.2.6)



Fig. 2.5. Pièce d'appui (A.2.6)



Fig. 2.6. Détail de la partie cintrée (A.2.6)

<p>BARON-SUR-ODON (Calvados)</p>	<p>Planche n°2 - Croisées (étage)</p>		
<p>Château</p>	<p>A. TIERCELIN</p>	<p>2024</p>	<p>Etude n°14039</p>



Fig. 3.1. Poignée d'espagnolette (A.2.1)



Fig. 3.2. Embases, contre-panneton et agrafe (A.2.1)



Fig. 3.3. Poignée d'espagnolette (A.2.1)



Fig. 3.4. Vase de fiche (A.2.6)



Fig. 3.5. Petit-bois (A.2.6)

<p>BARON-SUR-ODON (Calvados)</p>	<p>Planche n°3 - Croisées (étage)</p>		
<p>Château</p>	<p>A. TIERCELIN</p>	<p>2024</p>	<p>Etude n°14039</p>



Fig. 4.1. Elévation intérieure (P.1.3)



Fig. 4.2. Détail de la partie cintrée (P.1.3)



Fig. 4.3. Détail de la partie cintrée (P.1.3)



Fig. 4.4. Imposte (emplacements des petits-bois sur P.1.3)



Fig. 4.5. Elévation extérieure (P.1.5)

BARON-SUR-ODON (Calvados)		Planche n°4 - Croisées (rez-de-chaussée)	
Château	A. TIERCELIN	2024	Etude n°14039



Fig. 5.1. Elévation intérieure



Fig. 5.2. Loquet à bascule et targette



Fig. 5.3. Bouton du loquet



Fig. 5.4. Elévation extérieure



Fig. 5.4. Crémone (fermée)



Fig. 5.5. Crémone (ouverte)

BARON-SUR-ODON (Calvados)		Planche n°5 - Porte-croisée (P.1.4)	
Château	A. TIERCELIN	2024	Etude n°14039



Fig. 6.1. Crémone



Fig. 6.2. Verrou supérieur



Fig. 6.3. Targette



Fig. 6.4. Panneau assemblé (revers)



Fig. 6.5. Crémone



Fig. 6.6. Verrou inférieur



Fig. 6.7. Fiche à vases

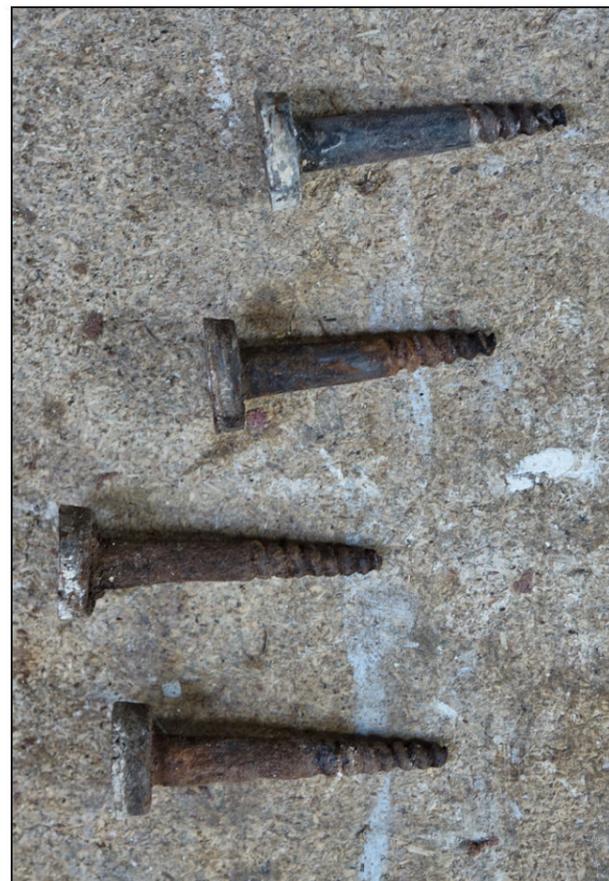


Fig. 6.8. Vis des panneaux assemblés



Fig. 6.9. Bouton du loquet

Photos prises dans l'atelier "Option Bois" à Pont-Hébert (50)

BARON-SUR-ODON (Calvados)		
Château		
Planche n°6 - Porte-croisée (P.1.4)		
A. TIERCELIN	2024	Etude n°14039



Fig. 7.1. Porte modifiée (ajout du vitrage)



Fig. 7.2. Serrure et crémone



Fig. 7.3. Serrure et crémone



Fig. 7.4. Porte à panneaux

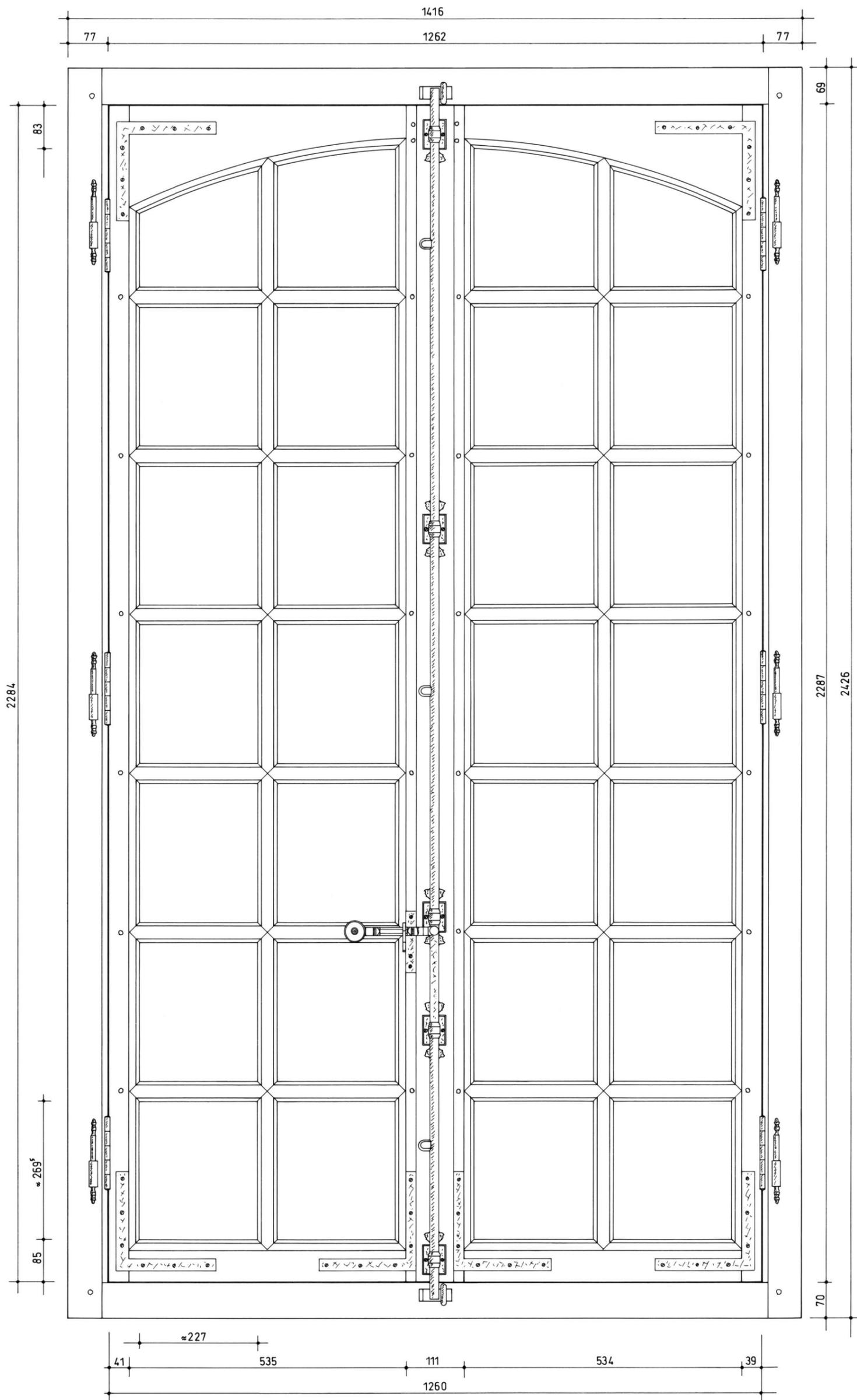


Fig. 7.5. Crémone (verrou supérieur)

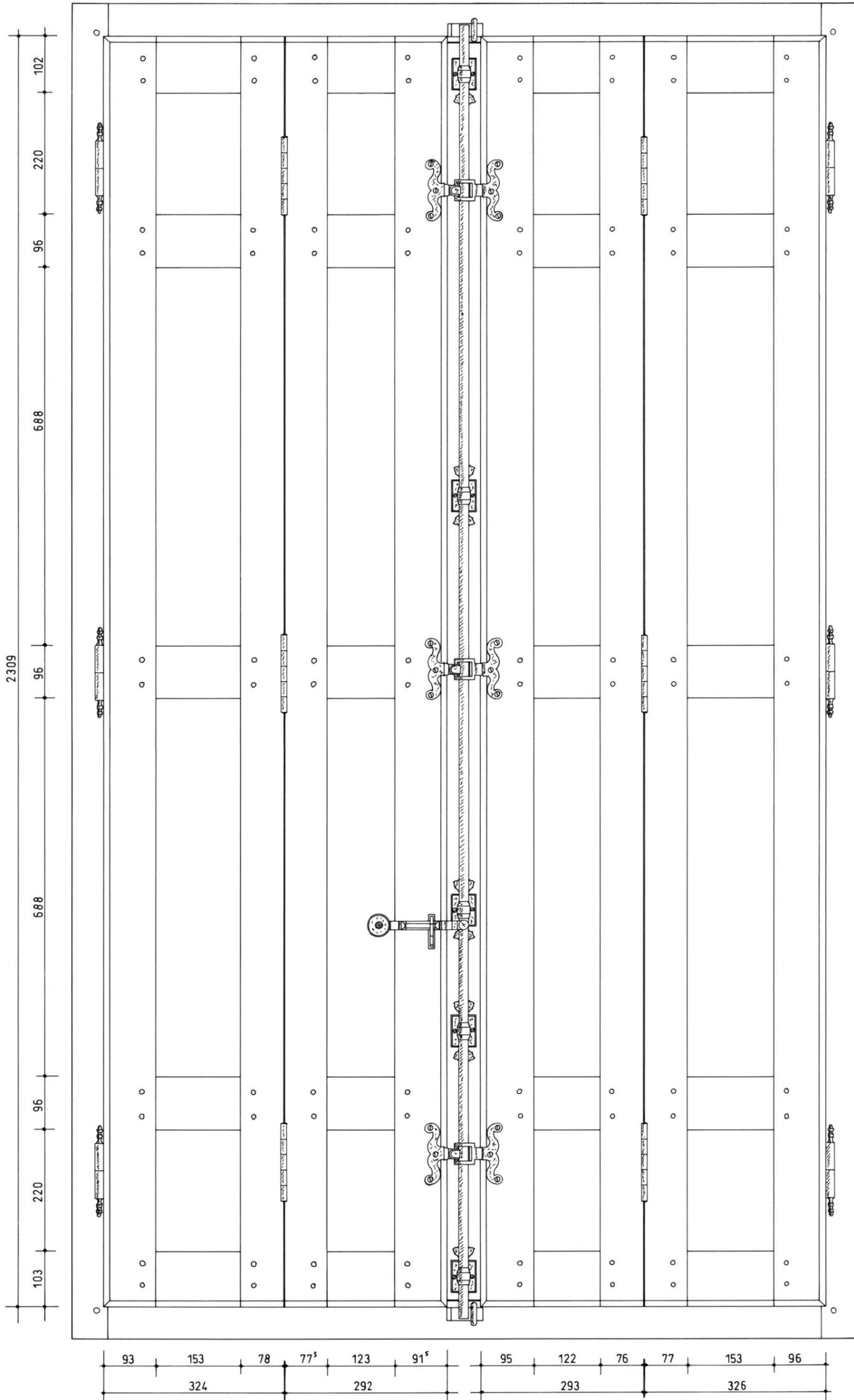


Fig. 7.6. Crémone (verrou inférieur)

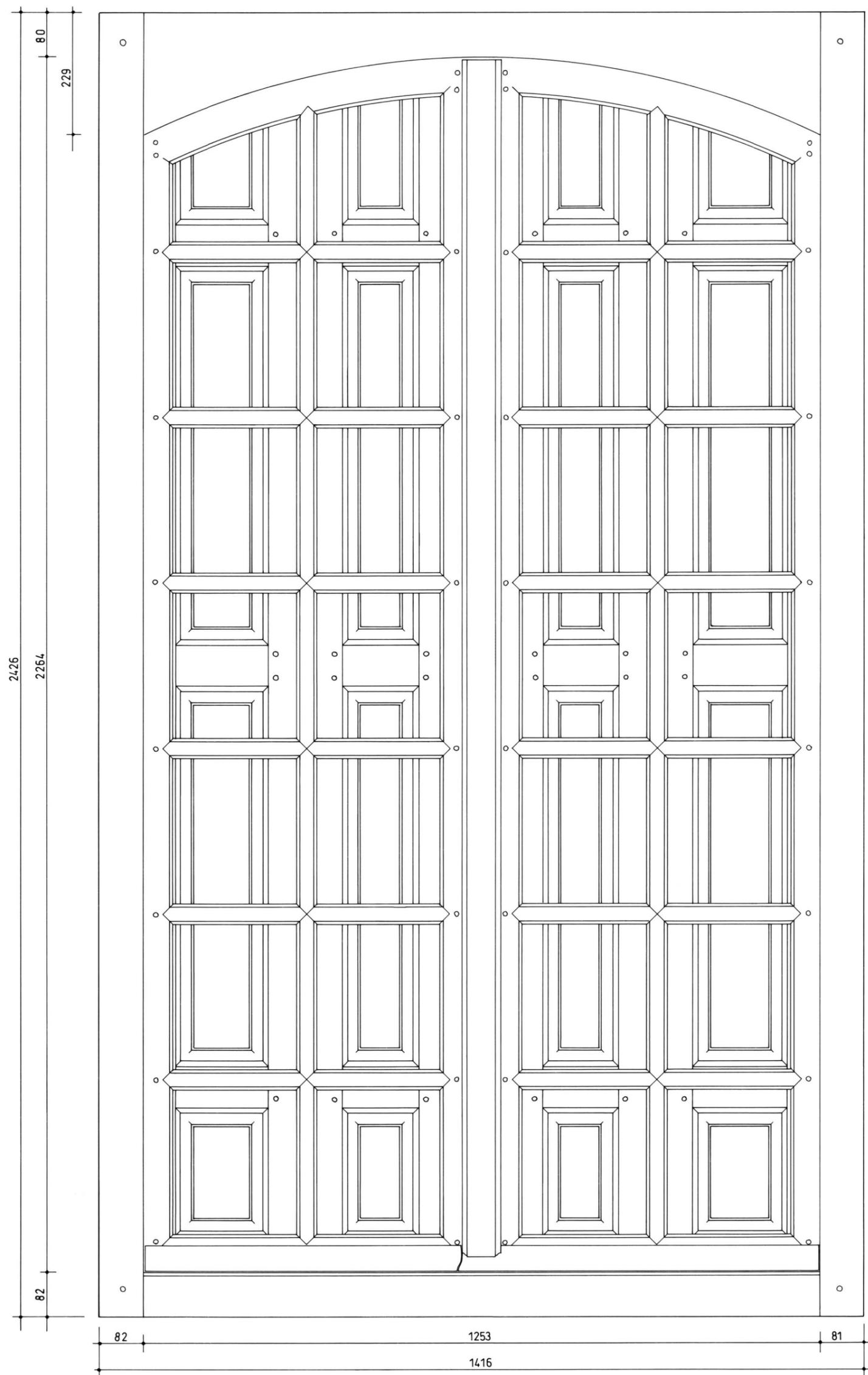
BARON-SUR-ODON (Calvados)		Planche n°7 - Porte intérieure	
Château	A. TIERCELIN	2024	Etude n°14039



BARON-SUR-ODON (Calvados)		Plan n°1 - Croisée / élévation int. (sans volets)	
Château	A. TIERCELIN	2024	Etude n°14039



BARON-SUR-ODON (Calvados)		Plan n°2 - Croisée / élévation int. (avec volets)	
Château	A. TIERCELIN	2024	Etude n°14039



BARON-SUR-ODON (Calvados)	Plan n°3 - Croisée / élévation extérieure		
Château	A. TIERCELIN	2024	Etude n°14039

BARON-SUR-ODON (Calvados)

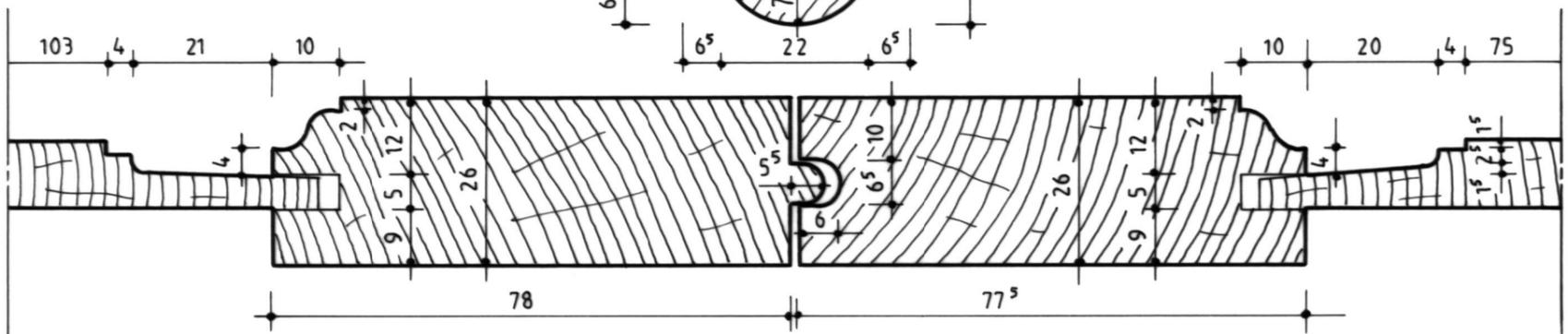
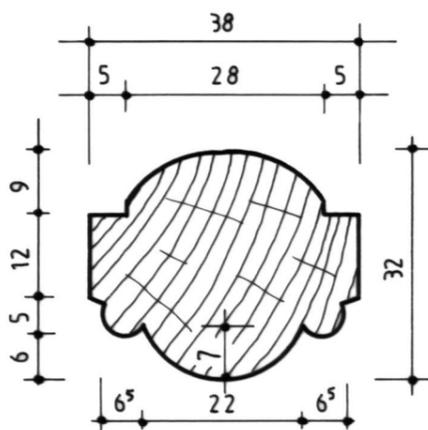
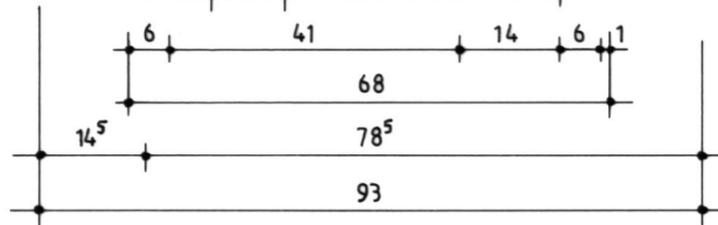
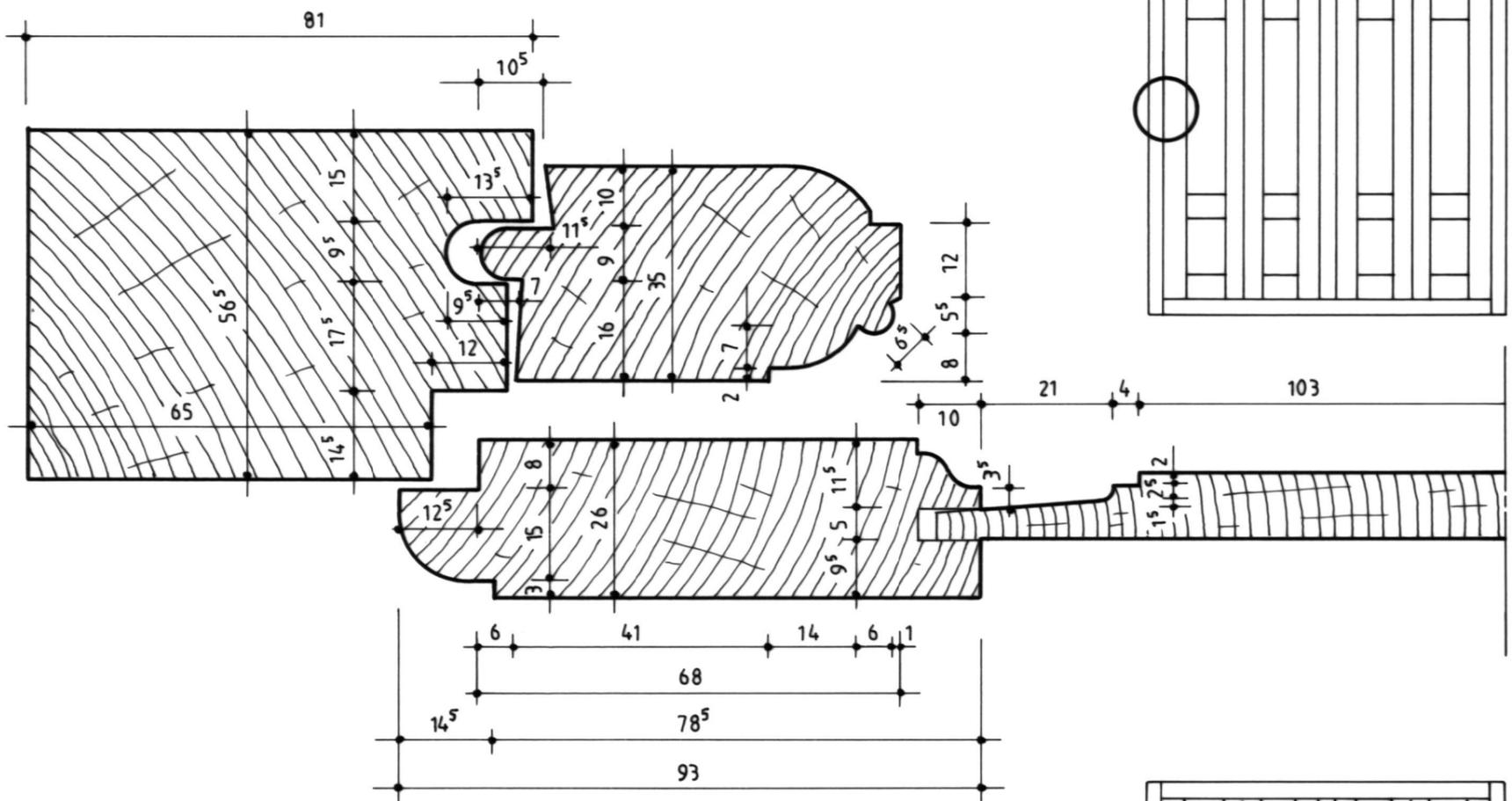
Château

Plan n°4 - Croisée / sections horizontales

A. TIERCELIN

2024

Etude n°14039



BARON-SUR-ODON (Calvados)

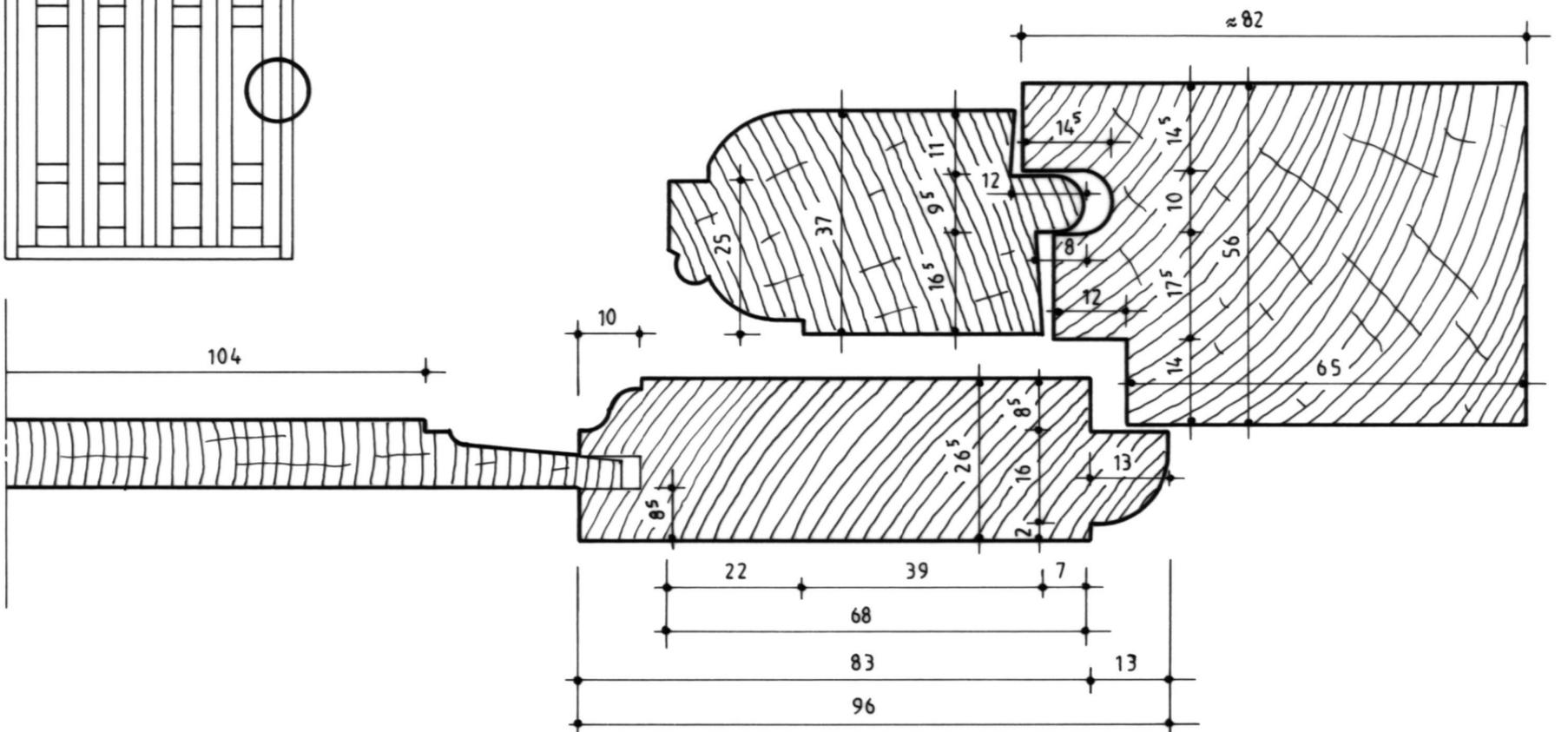
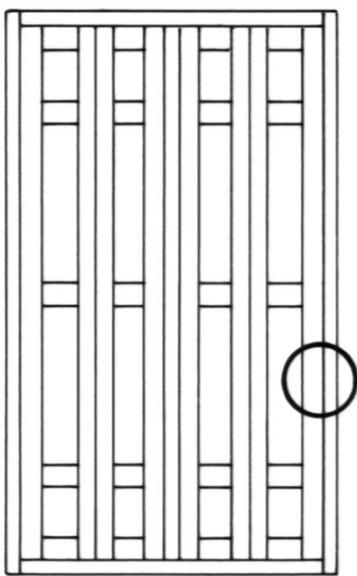
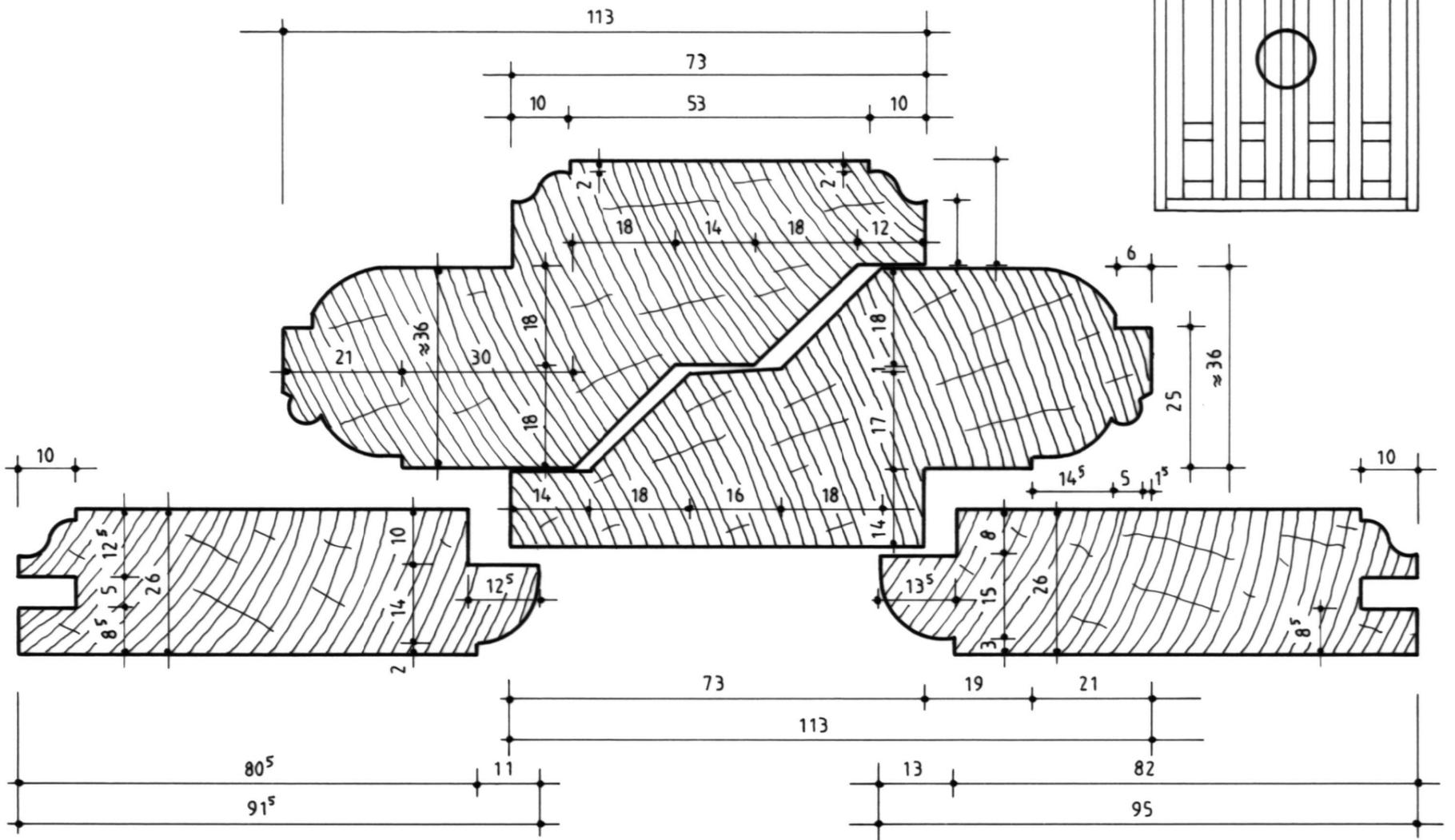
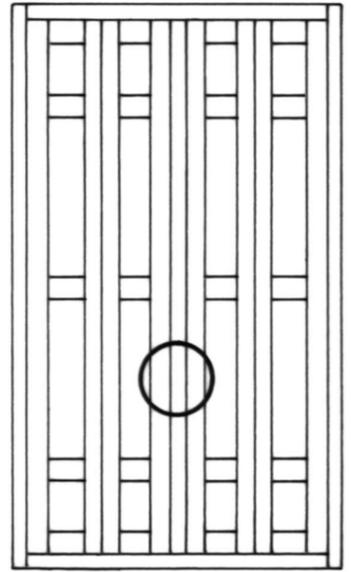
Château

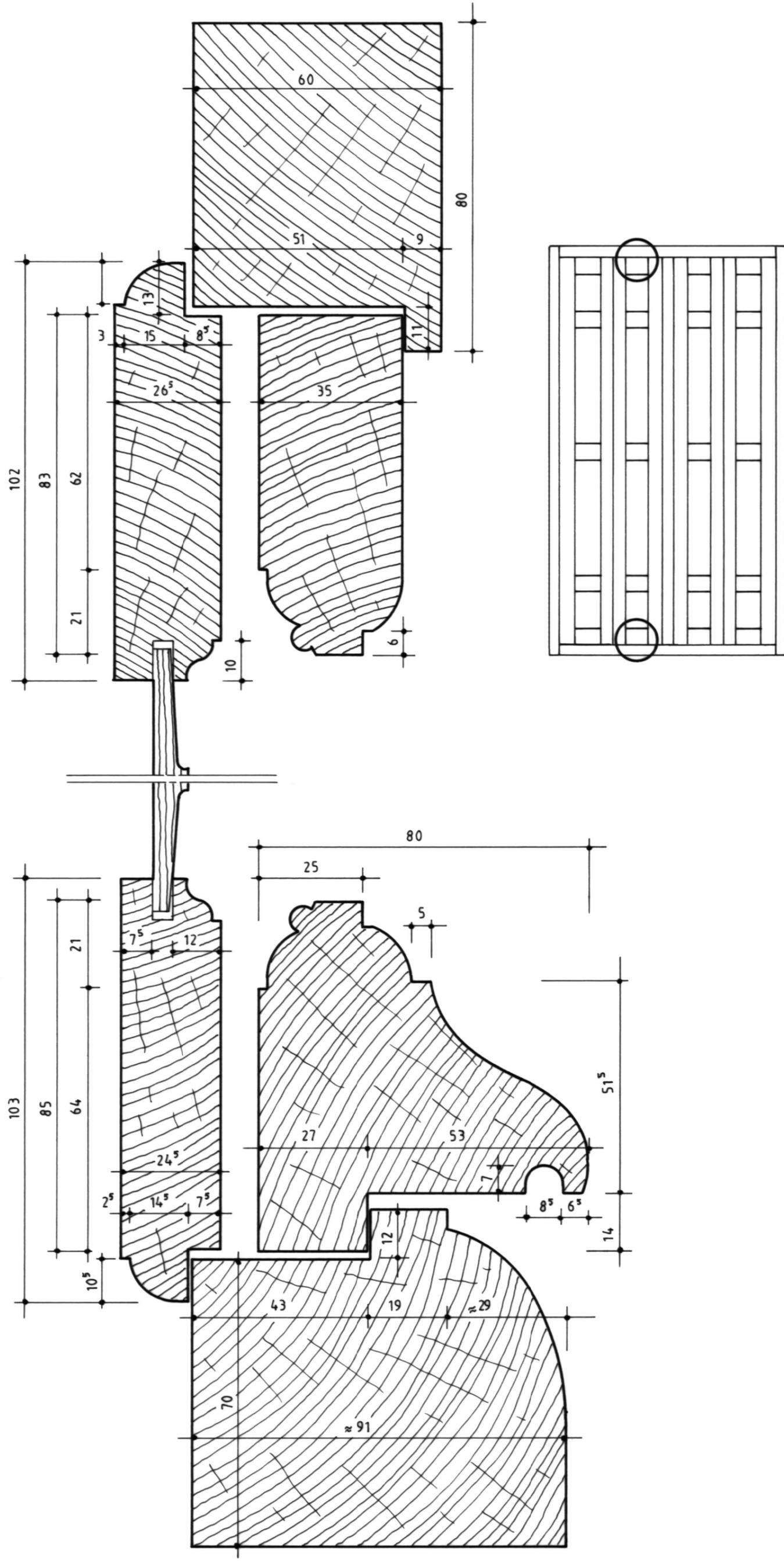
Plan n°5 - Croisée / sections horizontales

A. TIERCELIN

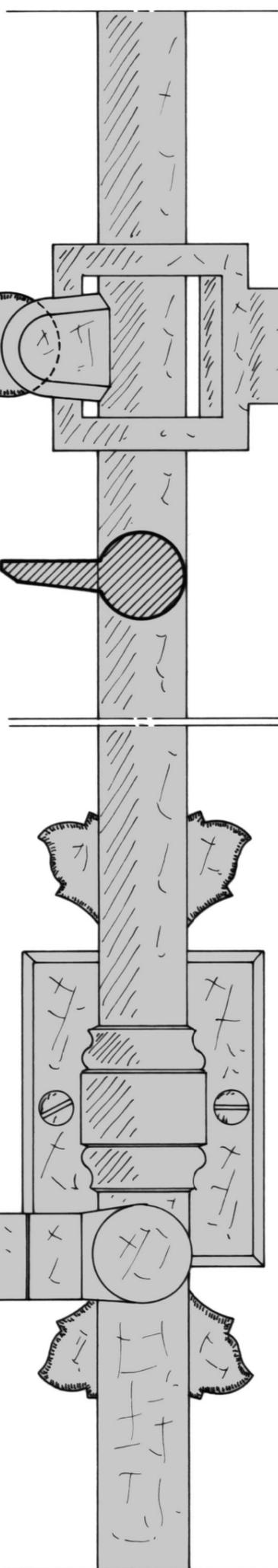
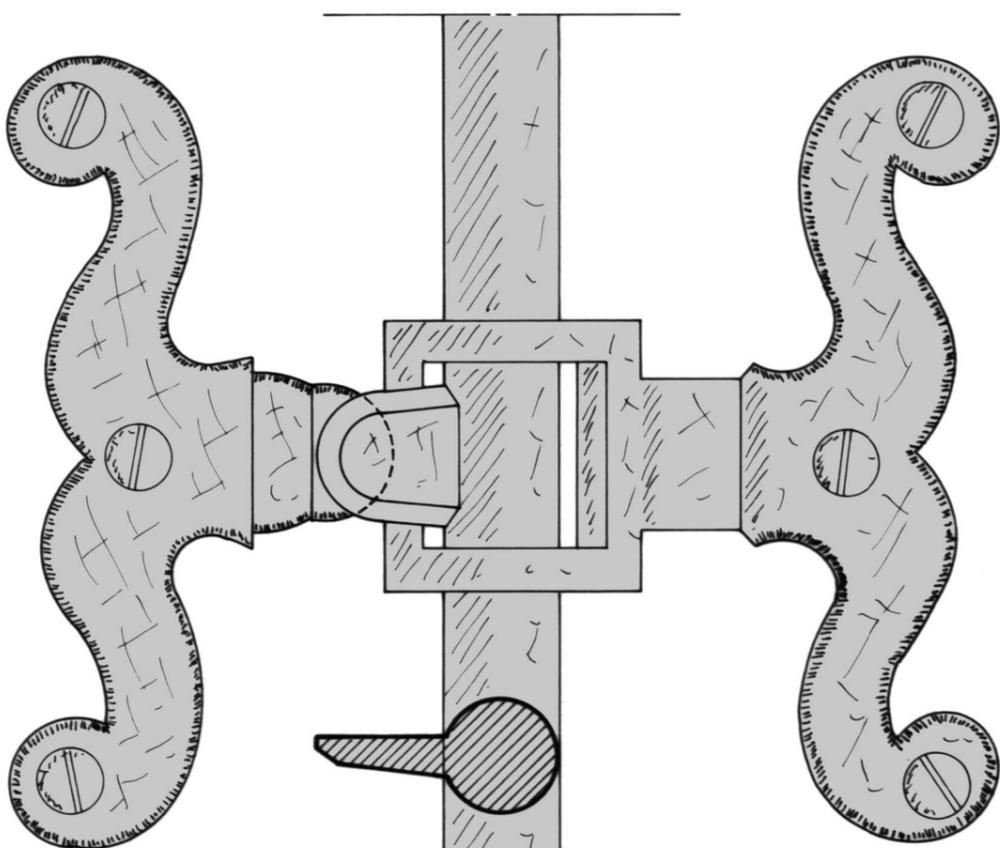
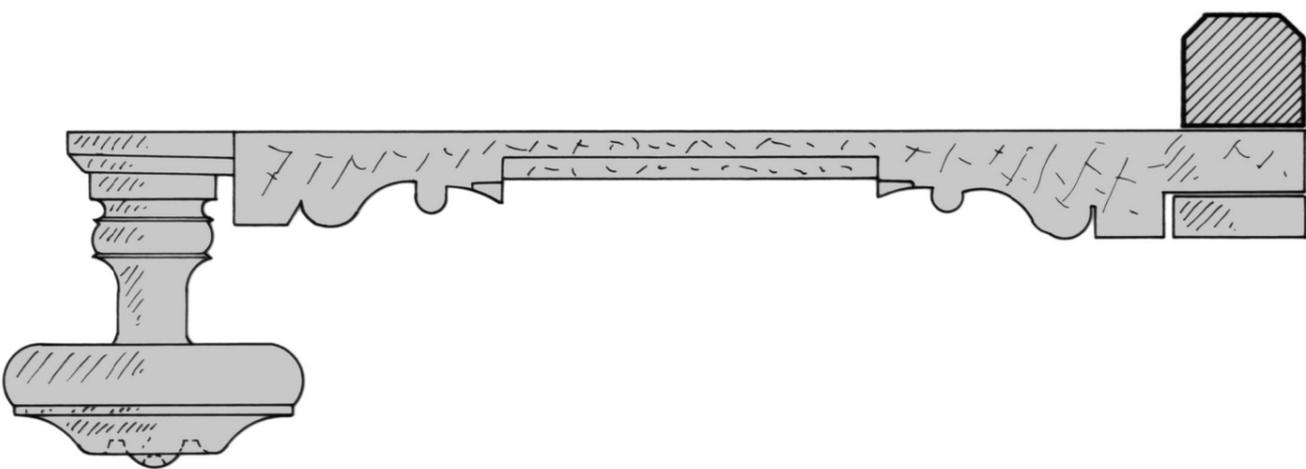
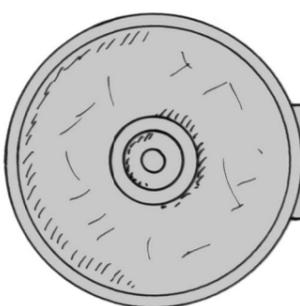
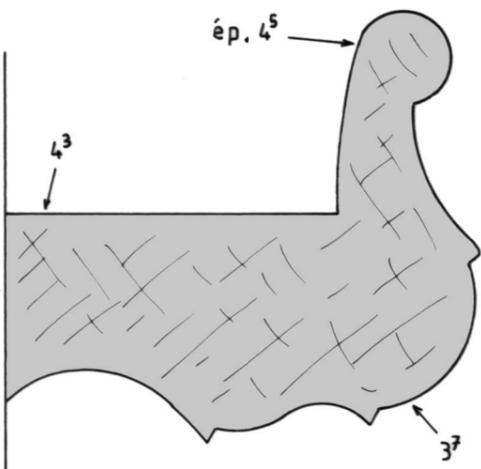
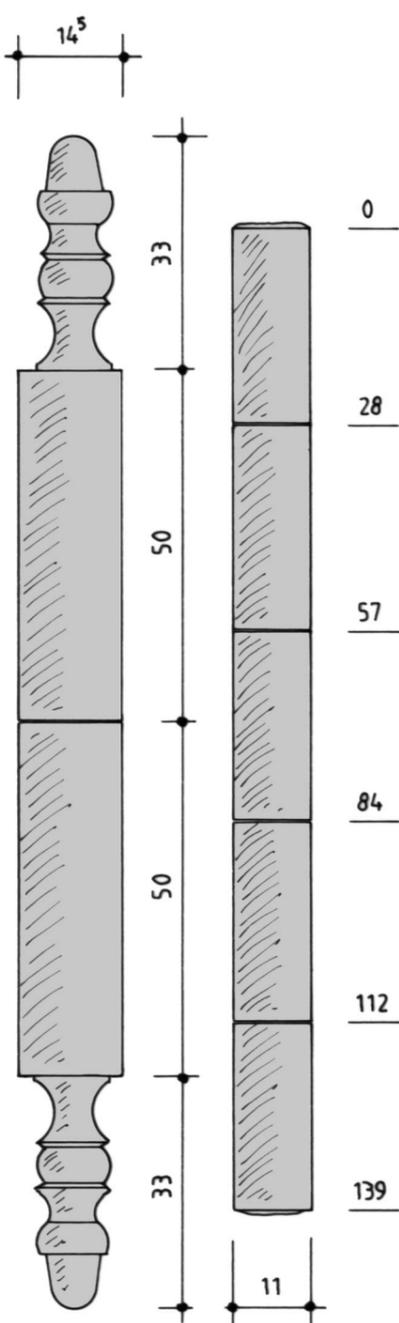
2024

Etude n°14039





BARON-SUR-ODON (Calvados)	Plan n°6 - Croisée / sections verticales
Château	A. TIERCELIN 2024 Etude n°14039



Plan n°7 - Croisée / serrurerie

Etude n°14039

2024

A. TIERCELIN

BARON-SUR-ODON (Calvados)

Château